

Player® + Pyros®

Qu'est ce que le Player® + Pyros® ?



C'est un bidon associatif avec 2 compartiments qui contient :

3 L de Player®
84 g/l d'époxiconazole
+ 250 g/l de fenpropimorphé

et 2,4 L de Pyros®
450 g/l de prochloraze

Comment l'utiliser ?

Nombre de twin/ha

2 possibilités :

1 twin pour 3 ha
1 twin pour 4 ha

Dose produits/ha	
Player®	Pyros®
1 l/ha	+ 0,8 l/ha
0,75 l/ha	+ 0,6 l/ha

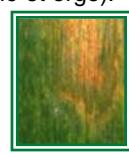
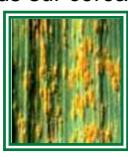
La dose de Player® + Pyros® pourra être raisonnée en fonction :

- des caractéristiques pédoclimatiques et parasitaires locales,
- des données parcellaires (sensibilité variétale, date de semis, pression maladies),
- des stratégies de traitement envisagées : traitement unique ou programmes.

Pourquoi la solution Player® + Pyros® ?

Player® + Pyros®, c'est la puissance de l'époxiconazole renforcée avec le prochloraze et le fenpropimorphé :

- **Excellent complémentarité** : synergie importante sur septoriose entre époxiconazole et prochloraze qui positionne cette offre à la pointe du progrès sur cette maladie
- Pénétration plus rapide des matières actives, grâce au fenpropimorphé
- **Prévention des risques de dérive d'efficacité** : le prochloraze par son pouvoir de contre sélection garantie une efficacité durable sur septoriose.
- **Une performance intacte sur rouille** : l'association Player® + Pyros® conserve parfaitement la performance de Player® sur rouille et permet même de gagner en efficacité
- **Très large spectre d'efficacité** : Association performante sur l'ensemble du complexe maladie des feuilles et du pieds sur céréales (blé et orge).





The Chemical Company

Player® + Pyros®

Informations réglementaires

Player®

Composition: 84 g/l d'époxiconazole + 250 g/l de Fenpropimorph

Formulation: Suspo-Emulsion : SE

Autorisation de vente n°9800528

Classement toxicologique :

- Xn: Nocif.
- N : dangereux pour l'environnement
- R40: Possibilité d'effets irréversibles
- R62: Risque possible d'altération de la fertilité
- R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
- R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Distance par rapport au point d'eau (zone non traitée): 20 mètres

Dose homologuée :

Blés : 1,5 L/ha septoriose, rouilles, oïdium.

Orges : 1,5 L/ha helminthosporiose, rhynchosporiose, rouilles, oïdium.

Avoine : 1,5 L/ha rouille, oïdium.

Seigle : 1,5 L/ha rouille, rhynchosporiose.

Triticale : 1,5 L/ha rouille, septoriose.

Délai avant récolte : 35 jours

Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 FRAP APPEL LOCAL ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'latitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 FRAP APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr

Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Lors de la manipulation des produits, gants en nitrile ou néoprène (EN 374), lunettes de sécurité, masque ou de mi-masque avec cartouche filtrante A2 P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4. Janvier 2010. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du **N°Azur BASF AGRO 0810 023 033** qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 389FCEFGEB1108R

Pyros®

Composition: 450 g/l de prochloraze

Formulation: Concentrée Émulsionnable : EC

Autorisation de vente n° 9400494

Classement toxicologique :

- Xn: Nocif
- N : dangereux pour l'environnement
- R22 : Nocif en cas d'ingestion
- R41 : Risques oculaires graves
- R65 : peut provoquer une attaque des poumons en cas d'ingestion
- R66 : l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- R67 : L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges
- R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

Dose homologuée :

Blé : 1,33 L/ha Piétin, 1 L/ha septoriose, oïdium, fusariose.

Orge : 1 L/ha oïdium, helminthosporiose, rynchosporiose.

Distance par rapport au point d'eau - Zone non traitée : 5 mètres

Délai avant récolte : 42 jours

Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm® * Marque déposée Sté PANTEK France